

## CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE UVTEL

Toute personne souhaitant bénéficier du Service UVTEL en France métropolitaine (cf. § 1) peut s'inscrire auprès d'UVTEL. UVTEL établit les connexions nécessaires pour assurer la présélection automatique du poste de téléphone fixe du Client au Service fourni par UVTEL.

Les présentes Conditions générales sont applicables à tout Client à compter de la mise en oeuvre de la présélection automatique du Service sur la ligne téléphonique dans les Conditions visées au §2.

Par Client on entend toute personne physique ou morale, dont la (les) ligne(s) fixe(s) est (sont) effectivement présélectionnée(s) au Service UVTEL.

### § 1 : Définition

"Service" désigne l'ensemble des services de téléphonie commutée nationaux et internationaux fournis au Client par UVTEL à partir d'une ligne téléphonique fixe en France métropolitaine.

### § 2 : Conditions d'accès au Service

§ 2.1 : Pour bénéficier du Service, une personne doit, soit:

- imprimer le bulletin d'adhésion disponible sur le site Internet [www.uvtel.com](http://www.uvtel.com), le remplir, le signer et l'envoyer à UVTEL par courrier postal, par fax, ou, une fois scanné, par email.

§ 2.2 : L'accès au Service et son maintien sont soumis à la condition que le Client soit titulaire de la ligne téléphonique fixe par laquelle il souhaite utiliser le Service. A défaut, le Client certifie avoir obtenu l'autorisation expresse du titulaire de la ligne.

§ 2.3 : L'accès au Service s'obtient en procédant à la présélection de UVTEL. UVTEL est alors automatiquement sélectionné sans que le Client n'ait besoin de composer un préfixe lors de chaque appel. Le Client conserve, bien entendu, la possibilité de sélectionner, appel par appel, un autre opérateur en utilisant un préfixe. En revanche, conformément aux dispositions réglementaires, le Client ne peut présélectionner plus d'un opérateur à la fois.

§ 2.4 : Le Service UVTEL n'est pas disponible d'une cabine téléphonique, d'une ligne restreinte, ni d'une ligne bénéficiant d'un abonnement temporaire ou d'un abonnement modéré.

### § 3 : Utilisation du Service

§ 3.1 : Le Client est seul responsable de l'utilisation du Service conformément à son objet, aux lois et règlements en vigueur et aux présentes Conditions générales. Le Client est responsable de la garde de ses équipements et s'assure qu'aucune autre personne n'a accès au Service sans son autorisation. Dans tous les cas, le Client demeure seul responsable de l'intégralité des sommes dues au titre des communications passées à partir de son poste. En particulier, UVTEL ne peut être tenu responsable des conséquences techniques ou financières liées aux connexions Internet du Client.

§ 3.2 : L'évolution de la réglementation en vigueur ou des conditions techniques peut aboutir à des modifications des conditions d'utilisation du Service, qui seront notifiées par UVTEL au Client. UVTEL pourra interrompre le Service pour des raisons opérationnelles, de maintenance ou en cas d'urgence.

§ 3.3 : UVTEL s'engage à prévenir le Client dès qu'elle aura connaissance des dates des interventions destinées à la maintenance du Service, et à réduire au plus court la période d'indisponibilité du Service durant la journée.

### § 4 : Durée et résiliation

§ 4.1 : Le Service UVTEL est souscrit pour une durée indéterminée.

§ 4.2 : Dans les 7 jours francs suivant la présélection automatique de UVTEL (article L. 121-25 du Code de la Consommation) ou à tout moment ultérieurement, le client pourra renoncer à son accès au Service ou le résilier par l'envoi d'un email ([info:fr@uvtc.net](mailto:info:fr@uvtc.net)), d'un fax (0805 113 715, appel gartuit) ou d'un courrier postal (LR-AR à notre siège social : UVTEL TIMPIECE, LDA Avenida Calouste Gulbenkian, n°3 1º andar sala 118 9000-011 Funchal, Madère Portugal / ou courrier simple à UVTEL 54-56 Avenue Hoche 75008 Paris).

Le traitement de la déconnexion dure en moyenne entre 2 et 5 jours. Le Service UVTEL est résilié le jour suivant la date effective de déconnexion qui est communiquée au Client. Le Client demeure soumis au parfait règlement des montants dus jusqu'au jour du dernier appel passé par notre réseau.

Si toutefois, dû à des problèmes techniques, les appels continuent à être acheminés par UVTEL, ils seront facturés. Nous n'annulerons pas ces appels. Nous demandons donc au client, de vérifier, par mesure de sécurité, avec le nouvel opérateur que tous ses appels passent bien par chez eux.

§ 4.3 : Sans préjudice des autres dispositions des présentes Conditions générales, dans le cas où le Client manquerait à une ou plusieurs des obligations visées à sa charge, UVTEL pourra résilier le Service moyennant le respect d'un préavis de cinq jours ouvrés. La résiliation est notifiée au Client par email. Le Client demeure tenu des paiements de

l'intégralité des montants dus jusqu'au jour de la résiliation effective.

### § 5 : Prix et facturation

§ 5.1 : La facturation est mensuelle. S'il le souhaite, le Client peut toutefois demander à être facturé tous les deux ou trois mois. En outre, UVTEL se réserve la possibilité de n'émettre qu'une facture bimestrielle, trimestrielle, voire semestrielle, si elle constate que le niveau de consommation du Client est inférieur à 18 € par mois.

§ 5.2 : Le règlement des factures par le Client intervient en Euros.

§ 5.3 : Les factures sont payables à la date d'échéance figurant sur la facture, soit à 14 jours date de facture. Pour les Clients n'ayant pas choisi le prélèvement automatique, dans le cas où le règlement des sommes ne serait pas parvenu à UVTEL à cette date, UVTEL adressera une première lettre de relance par email ou par courrier. UVTEL pourra suspendre le Service sans préavis, après l'envoi de cette première lettre de relance restée sans effet pendant 5 jours ouvrés, sans préjudice de la possibilité pour UVTEL de résilier le contrat du Client conformément aux présentes. Le Client sera en outre redevable d'intérêts de retard calculés sur la base d'une fois et demi le taux d'intérêt légal, exigibles à compter de l'échéance de paiement.

§ 5.4 : En cas de modification de ses tarifs, UVTEL prend les mesures nécessaires pour que le Client en soit informé préalablement.

§ 5.5 : En cas de réclamation, le Client est tenu de régler à l'échéance les montants non contestés.

§ 5.6 : Le Client a la possibilité de s'informer par téléphone auprès du service clientèle de UVTEL ou sur le Site des tarifs en vigueur le concernant.

### § 6 : Modalités de paiement

§ 6.1 : Le paiement s'effectue de manière privilégiée par prélèvement automatique afin de limiter les cas de fraudes. Toutefois, les modalités de paiement traditionnelles sont également disponibles sur demande du Client.

§ 6.2 : Dans le cas où le Client choisirait de régler par chèque, virement bancaire ou carte de crédit, UVTEL pourra exiger de ce dernier un dépôt de garantie pour accéder au Service, notamment en cas de rejet de paiement, paiement après la date d'échéance figurant sur la facture, dépassement d'un plafond de communications d'un montant mensuel de 50 € H. T. ou utilisation anormale du Service.

### § 7 : Suspension du Service

§ 7.1 : Afin d'éviter toute utilisation frauduleuse du Service UVTEL, et pour préserver les intérêts du Client, dans le cas d'une consommation anormale du Client, UVTEL aura le droit de suspendre le Service.

§ 7.2 : Toute facture non réglée dans les Conditions décrites au § 6 pourra donner lieu à la suspension du Service tant que la situation n'aura pas été régularisée par le Client.

### § 8 : Responsabilité

§ 8.1 : UVTEL s'engage à apporter toute la compétence et le soin nécessaires à la fourniture du Service. Le Client reconnaît que les obligations de UVTEL à ce titre sont des obligations de moyen. Par conséquent, UVTEL ne pourra voir sa responsabilité engagée si, pour une raison indépendante de sa volonté, le Service a été partiellement ou totalement inaccessible, indisponible, interrompu ou de mauvaise qualité, notamment lorsque les services d'un autre opérateur sont utilisés.

§ 8.2 : UVTEL ne saurait être tenu responsable de la non exécution de ses obligations contractuelles lorsque cette dernière résulte d'un cas de force majeure, notamment en cas d'acte ou omission du gouvernement ou d'autorités supérieures compétentes, grève, défaillance des réseaux de télécommunications, insurrections, guerre civile, guerre, opérations militaires, état d'urgence national ou local, incendie, foudre, explosion, inondation, tempête ou fait d'un tiers.

### § 9 : Divers

§ 9.1 : Le Client doit prévenir UVTEL de tout changement d'adresse dès connaissance de ce changement.

§ 9.2 : UVTEL pourra céder à un tiers l'exécution des présentes conditions générales et le bénéfice de la souscription du Client, sous la seule réserve d'en informer celui-ci au préalable.

§ 9.3 : Toute tolérance de UVTEL vis-à-vis du Client, quant à l'application de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales ne peut en aucun cas s'interpréter comme une renonciation d'en faire application à tout moment.

§ 9.4 : UVTEL s'engage à préserver la confidentialité de toutes les informations relatives au Client.

§ 9.5 : Les relations entre UVTEL et le Client sont régies par le droit français. Tout litige né à l'occasion de leur interprétation et/ou de leur exécution est de la compétence des Tribunaux de Paris.

§ 9.6 : Dans un but d'amélioration du service et de manière à en faire profiter pleinement le client, UVTEL réactualise régulièrement les termes des présentes Conditions afin de prendre en compte toute évolution légale, juridique et/ou technique. Dans cette optique, les Conditions en ligne prévalent sur les Conditions imprimées. Le client se tiendra au courant des éventuelles modifications apportées aux Conditions qu'il pourra consulter sur le site <http://www.uvtel.com>. A défaut de résiliation de sa part dans les conditions prévues par l'article précédent, il sera réputé avoir accepté ces modifications.